



HAL
open science

Fouilles de Ras Shamra-Ougarit 1981-1983 (41e, 42e et 43e campagnes)

Marguerite Yon, Annie Caubet, Joël Mallet, Pierre Lombard, Claude Doumet, Patrick Desfarges

► **To cite this version:**

Marguerite Yon, Annie Caubet, Joël Mallet, Pierre Lombard, Claude Doumet, et al.. Fouilles de Ras Shamra-Ougarit 1981-1983 (41e, 42e et 43e campagnes). Syria. Archéologie, art et histoire, 1983, LX, pp.201-224. 10.3406/syria.1983.6814 . halshs-01850914

HAL Id: halshs-01850914

<https://shs.hal.science/halshs-01850914v1>

Submitted on 27 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Fouilles de Ras Shamra-Ougarit 1981-1983 (41e, 42e et 43e campagnes)

Marguerite Yon, Annie Caubet, Joël Mallet, Pierre Lombard, C. Doumet, Patrick Desfarges

Citer ce document / Cite this document :

Yon Marguerite, Caubet Annie, Mallet Joël, Lombard Pierre, Doumet C., Desfarges Patrick. Fouilles de Ras Shamra-Ougarit 1981-1983 (41e, 42e et 43e campagnes). In: Syria. Tome 60 fascicule 3-4, 1983. pp. 201-224;

doi : <https://doi.org/10.3406/syria.1983.6814>

https://www.persee.fr/doc/syria_0039-7946_1983_num_60_3_6814

Fichier pdf généré le 30/11/2019

FOUILLES DE RAS SHAMRA-UGARIT 1981-1983 (41^e, 42^e et 43^e campagnes)*

PAR

M. YON, A. CAUBET, J. MALLET,
P. LOMBARD, C. DOUMET et P. DESFARGES

La variation des crédits qu'il est possible chaque année de consacrer aux activités de la Mission archéologique française de Ras Shamra-Ougarit, et les difficultés que rencontre la publication de nos rapports de fouille, nous ont conduits à regrouper en un seul rapport les travaux effectués depuis 1981. La 41^e campagne s'est déroulée du 11 septembre au 13 novembre 1981 ; elle a vu le développement du programme entrepris en 1978¹ concernant la ville et la civilisation d'Ougarit au Bronze Récent : travaux de synthèse, recensement de matériel, exploration et fouille sur le tell, comme on va le voir. La 42^e, en octobre 1982, a été consacrée à la poursuite des missions d'étude, sur le terrain et dans les musées, l'absence de crédits de fouille interdisant cette année-là les travaux de chantier. La 43^e, du 20 septembre au 15 octobre 1983, avec des possibilités financières minimales, a permis toutefois de compléter sur le terrain la fouille laissée inachevée en 1981 dans la partie sud du chantier, en même temps que se continuaient les missions de documentation et d'étude.

Les résultats déjà obtenus dans ces missions d'étude sont loin d'être négligeables², et plusieurs articles ont déjà paru ainsi qu'un premier volume sur l'architecture domestique ; d'autres sont prêts à paraître ou en préparation³. Nous consacrons ce rapport à la fouille proprement dite, qui a pris en 1981 un développement considérable, avec un complément en 1983⁴. La

**Nous adressons nos remerciements au Dr A. Bahnassi, Directeur Général des Antiquités et des Musées de Syrie, et au Dr A. Bounni, Directeur des fouilles en Syrie ; notre gratitude va aussi à M. G. Saadé, pour l'aide qu'il nous a toujours apportée.*

1. Programme exposé à la XXVII^e Rencontre Assyriologique internationale de Paris 1980 : cf. M. Yon, *La Syrie au Bronze Récent*, Paris ADPF, 1982, p. 9-16. Le précédent rapport : « Ras Shamra-Ougarit, 38, 39 et 40^e campagnes (1978, 1979 et 1980) », par M. Yon, A. Caubet et J. Mallet, paru dans *Syria*, LIX, 1982, p. 169-197.

2. Voir notre rapport d'ensemble dans la « Chronique archéologique » présentée par O. Aurenche, ci-après, p. 286-290.

3. O. Callot, *Une maison à Ougarit*, Paris ADPF, 1983. On se reportera, pour les travaux parus, à la Bibliographie jointe au rapport de la « Chronique archéologique » citée note 2.

4. Ont participé aux travaux sous la direction de M. Yon : A. Caubet, J. Mallet, P. Lombard, C. Doumet, archéologues ; P. Desfarges, architecte ; P. Bordreuil, épigraphiste ; T. Monloup, archiviste, avec la collabora-

fouille de 1978-1980⁵ avait déjà permis de reconnaître sur la pente sud du tell, à peu près au centre géographique, un quartier d'habitation, avec des rues, des maisons comportant des zones utilitaires très riches en matériel domestique et des pièces de stockage, le témoignage des appartements à l'étage et divers aménagements, une installation artisanale d'huilerie, enfin un ensemble que son plan et le caractère du matériel découvert incitaient à considérer comme lié aux pratiques d'un culte. Les deux chantiers, séparés par une bande de terrain d'une quinzaine de mètres de largeur, ont été réunis en 1981, et étendus : il a donc été possible d'observer un quartier urbain sur une certaine extension, dans l'état dernier de l'occupation à la fin du XIII^e siècle av. J.-C. (Fig. 1-2).

I - Organisation d'ensemble du quartier et voies de circulation

Le quartier actuellement visible, tel qu'il a été dégagé à la fin de la campagne de 1983, occupe une zone d'environ 25 m au maximum d'est en ouest, sur 50 m du nord au sud. A l'image de ce qui se passe dans la tranchée dite « Ville sud » étudiée par O. Callot, on n'a pas encore pu isoler un îlot complet : on a localisé deux rues qui mènent d'est en ouest (rues 35 et 1038), et limitent un îlot au nord et au sud, mais on n'a pas encore identifié de voie de circulation qui les relie, même si l'on a plusieurs amorces de voies perpendiculaires à la rue 35 (on verra que l'une se termine en impasse ; l'autre se prolonge en dehors de la fouille).

— La rue 1038 (à peu près N.N.O-S.S.E.), qui borne le chantier au nord, et délimite ainsi un îlot, n'a pas encore été explorée suffisamment pour qu'on ait autre chose que sa limite sud : on ignore sa largeur, mais par endroits (en A 1d/4 par exemple), elle mesure au moins 3 ou 4 m ; elle a été dégagée sur une longueur de 25 m environ, et se prolonge à l'est et à l'ouest au delà des limites du chantier.

— La rue 35, qui longe le même îlot du côté sud, et le sépare du « sanctuaire aux rhytons » reconnu dans le sud du chantier, est à peu près parallèle à la précédente. Large de 2 m environ, elle est irrégulière dans son tracé, puisqu'elle suit celui des constructions qui la bordent. Un élargissement en D 2a/1 (n° 42, que l'on avait d'abord cru être une petite place) s'est révélé être l'extrémité d'une voie perpendiculaire (1228-1208), qui remonte vers le nord-est.

— Cette voie 42-1228-1208, qui ne permet pas d'atteindre la rue 1038 au nord, et présente une largeur minimale (entre 1,20 et 2 m à son extrémité sud), n'est pas une véritable rue, plutôt une ruelle servant d'accès au cœur de l'îlot et sur laquelle s'ouvrent plusieurs portes (1207, 1250...) ;

tion de C. Rey ; J. P. Lange, M. Makdissi, dessinateurs ; E. Jay, restauratrice ; représentants syriens : L. Chahla et W. Mellah. En outre O. Callot, Y. Calvet, M. J. Chavane et J. Gachet, qui menaient en même temps des travaux sur d'autres parties du programme, nous ont

fait bénéficier de leur expérience, en ce qui concerne en particulier l'architecture et les problèmes de l'eau, ainsi que les objets de bronze et d'ivoire.

5. Rapport dans *Syria* 1982, p. 169-197.

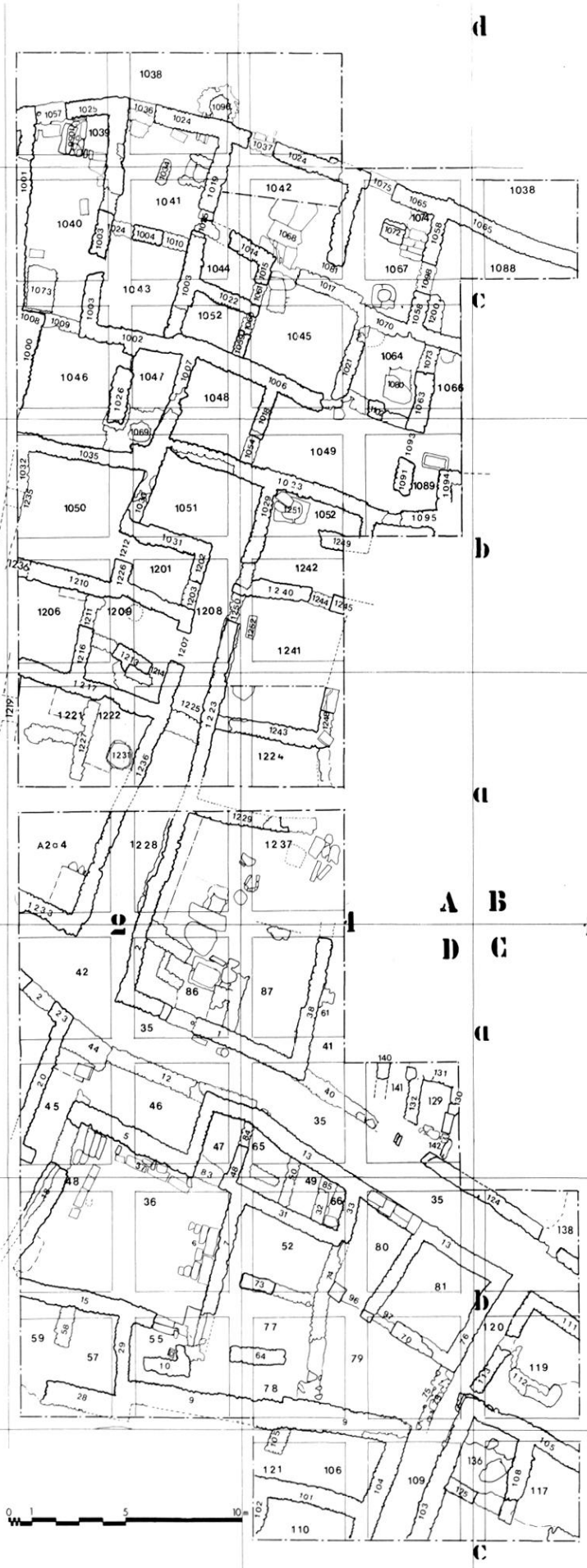


FIG. 1: Fouille de la ville 1978-1983. Schéma établi par P. Desfarges d'après son relevé au 1/25.

elle se termine en impasse dans une sorte de cour rectangulaire (1051) en A 2b/2, fermée de toutes parts sauf sur la ruelle 1208. Cette ruelle 42-1228-1208 mesure une vingtaine de mètres de long, et son altitude, de 22 m environ au nord, est de 20,50 m en 42 au sud.



FIG. 2: Ensemble du chantier vu en direction du sud. État 1981.

— La cour 1051 dans laquelle aboutit 1208 est approximativement rectangulaire, de $3 \times 4,50$ m ; on ne voit pas de vrai seuil d'entrée, et le niveau exact n'a été déterminé que par comparaison avec l'altitude des seuils proches permettant d'entrer dans les maisons de part et d'autre en 1209 et 1241 : environ 22 m d'altitude ; on observera qu'aucune porte ne permet d'accéder aux pièces qui la bordent, et que la cour constitue une impasse (Fig. 5-6).

— Un autre élargissement dans la rue 35 (en D 1a/4 : n° 41) paraissait pouvoir être aussi l'aboutissement d'une autre ruelle montant vers le nord dans le même îlot (voire une rue marquant sa limite orientale). Mais l'extension de la fouille vers le sud-est a montré, malgré la dégradation des murs en cet endroit, que 41 était sans doute plutôt encore une « pièce », limitée au sud par le mur 40 (mal conservé à son extrémité orientale), et à l'est par un mur 140. Il existe cependant une voie de circulation au delà, entre les murs 140 et 132, d'une largeur de 1,50 m au pied de la berme nord, et qui ne doit pas excéder 1,30 m à son débouché dans la rue 35 : on n'en connaît encore que quelques mètres.

— Comme on l'avait vu pendant la fouille de 1980, du côté de l'ouest de cet îlot (au nord, en A 2c/1-4), il était clair que les murs 1000 et 1001 marquaient la limite des maisons mais non celle de l'îlot, puisque ce sont des murs continus sur lesquels paraissent s'appuyer d'autres murs perpendiculaires encore à fouiller à l'ouest. On remarquera pourtant que plus au sud, la fouille de 1981 a mis au jour de ce côté, en A 2b/4 et A 2a/1, deux portes de construction soignée (1235 et 1219) : et en particulier la porte 1219 (en 1221), avec des montants en beaux blocs taillés, est d'une architecture plus monumentale que ne le sont généralement les portes intérieures dans cet îlot (cf. Fig. 13). Cependant, comme c'est le cas au nord-est du chantier (en A 1c/2-3) pour la porte 1098 qui donne dans le vestibule d'entrée 1067 (qui a également une porte sur la rue 1038), une telle porte ne donne pas nécessairement sur la rue : ce peut être sur un espace privé, séparé de la rue par un mur (au nord-est : espace 1088 et mur 1065), et qui pourrait être une cour ou un jardin.

— La ruelle 109-120 est actuellement la seule voie sans doute publique qui mène vers le bas du tell au sud de la rue 35, et l'on sait encore peu de choses sur les moyens de passage dans ce quartier. L'ensemble 109-120 se présente comme une voie très étroite, qui mesure par endroits moins de 1 m ; elle prend du côté sud de 35 en C 1b/1, et continue vers le sud-ouest au-delà des 12 m déjà explorés. Plutôt que la limite orientale de l'îlot tout entier, ce chemin étroit marque seulement celle de l'ensemble architectural qui comprend le sanctuaire : la poursuite de la fouille vers le sud dira comment il se termine (impasse, ou accès à une autre rue au sud ?) : voir fig. 20-21.

Le mauvais état de conservation des rues ravinées par les ruissellements le long de la pente ne permet pas d'étudier la manière dont étaient constitués les sols, presque toujours disparus et recouverts par les effondrements des murs. Dans cette région du tell, une dénivellation de quelques mètres sépare les chantiers nord et sud (pour des raisons de sécurité, on a encore en 1983 conservé une berme transversale de 1 m en A 1a/2a, qui retient les terres et consolide les murs tant que la fouille n'est pas suffisamment avancée en cet endroit), mais on notera que la pente moderne à la surface du tell ne correspond pas exactement à la pente du sol au Bronze Récent et



FIG. 3: Partie nord du chantier, en direction du sud-est ; au premier plan, la rue 1038. État 1981.



FIG. 4: Maison du nord-est, en direction du nord : au premier plan, zone de stockage 1049 avec, à droite, le bac de pierre en 1089. État 1981.

que les ruptures de pente ne se superposent pas : ceci est dû en particulier à l'éroulement des murs et aux fouilles clandestines qui ont créé de nombreux pierriers.

Mais la nécessité de retenir les terres, dans ce quartier aux constructions denses et probablement parcouru par une circulation piétonnière et animale intense, a conduit, dans l'antiquité, les habitants à utiliser certains murs de maisons comme murs de terrasse. De la même manière, les rues et ruelles en forte déclivité orientées dans le sens de la pente (ici du nord vers le sud : environ 1,50 m dans le cas de la ruelle 1208-1228-42) sont barrées de petits murets de soutènement noyés dans le sol, qui empêchent le ravinement ; c'est le cas du muret 1225, de construction assez grossière, dans la rue 1208 : son sommet, à 21,88 m d'altitude, qui indique le niveau de la rue à cet endroit, est à peu de choses près au niveau des sols dans les maisons voisines.

Comme on le constate, ces voies de circulation ne présentent pas des tracés rectilignes (même s'ils suivent approximativement une direction donnée), ni un réseau régulier. D'autre part leur étroitesse parfois surprenante devait rendre difficile la circulation des animaux de bât, et même celle des simples portefaix.

II - Les constructions

La fouille s'est développée dans plusieurs secteurs déjà explorés en 1980, en même temps qu'elle permettait de faire le lien entre les deux chantiers nord et sud. C'est pourquoi certains ensembles déjà connus ont pu être mieux explorés, et de nouveaux ensembles sont apparus de part et d'autre de la ruelle 1208-1228, incomplets naturellement puisqu'ils se poursuivent vers l'est et vers l'ouest hors de la zone fouillée. Nous les présentons ici en allant du nord au sud.

a) Maison du nord-est (Fig. 3-4)

La fouille a procédé au nettoyage des pièces situées au nord-ouest du chantier (A 1b-c), et a avancé un peu dans la rue 1038 qui se poursuit vers l'est le long d'un mur continu (1065), en B 1c/1. On a pu en particulier, pour l'ensemble des pièces 1048-1049 qui contenait des jarres de stockage dégagées en 1980, aller jusqu'à une porte d'accès 1093 à l'est, où l'on entre depuis 1066 par une petite resserre 1089 : cette dernière est occupée par un grand bassin en pierre (81-239 ; long. 1 m ; larg. 0,55 m ; haut. 0,55 m : cf. Fig. 4), enfoncé dans le sol ; outre les jarres, la réserve 1049 contenait d'autres objets utilitaires : mortiers, outils, céramiques telle une « pelle à charbon » (81-115). Cette partie utilitaire dépend donc d'une maison encore à fouiller, située plus à l'est ; la pièce 1066, qui commande la zone de stockage, est peut-être tributaire de l'espace 1088, mais on n'a pas encore de communication : seul l'ensemble 1064 (avec un puisard 1080 protégé par une dalle), 1048, 1049, 1089 et une partie de 1066, est connu à ce jour ; malgré la présence de fosses qui avaient pu faire croire à un passage, le mur 1023-1095 paraît continu, et sépare cet ensemble de celui qui est au sud.



FIG. 5: Ruelle 1208-1228-42 descendant vers le sud-sud-est ; au premier plan à droite, entrée 1209 et marches de l'escalier écroulé. État 1981.



FIG. 6: Maison à l'ouest de la ruelle 1208 et de la cour 1051 (au premier plan) : pièces 1201 (avec porte bouchée 1203 sur la rue), 1050 (au fond la porte 1235), et entrée 1209, en direction de l'ouest. État 1981.



FIG. 7: Pièce 1050 avec la porte ouest 1235 entre deux niches : à gauche, mur sud 1210 avec un montant de la porte 1236 (le reste est dans la berme). État 1981.

Il semble que l'espace 1088, sur lequel ouvre à l'est le vestibule 1067 par une porte d'une construction plus recherchée et soignée que sa porte 1075 sur la rue, pourrait être un espace privé, isolé de la rue par un mur, et sur lequel ouvriraient plusieurs maisons. Il n'est encore dégagé que sur une surface restreinte ; on y a trouvé entre autres choses un ciseau (ou une hache plate ?) en bronze, semblable à un autre trouvé dans la pièce 126 (voir plus loin) : 81-17 (Fig. 9b).

b) *Maison au sud-ouest de la cour 1051* (Fig. 5-13)

Les murs de cette maison sont parfois conservés sur une hauteur qui va jusqu'à 2 m ; mais le poids des terres qu'ils retiennent leur a dans plusieurs cas donné une inclinaison très forte (cf. fig. 7). Ils sont construits avec soin en petit appareil de moellons et assises de réglage en pierres plates, avec des blocs plus gros aux angles et pour les montants de porte.

Cette maison, qui occupe l'ouest de l'extrémité nord de la rue 1208 et de la cour 1051, est limitée au nord par un mur continu 1035, mitoyen avec la maison située au nord (fouillée en 1979-1980) : sa limite orientale est constituée par la ruelle 1208. On suppose qu'elle continue vers l'ouest au-delà de la porte 1235 actuellement visible dans la berme (à moins que cette porte ne donne sur une autre voie de circulation ?). En ce qui concerne le côté sud, on n'a pour l'instant aucune communication avec les pièces 1221 et 1222 dans le mur 1217 qui est continu ; il faudra poursuivre la fouille pour savoir comment se termine à l'ouest la « pièce » 1206.

Dans l'état actuel de la fouille, on a une porte d'accès 1207 à l'est, depuis la ruelle 1208, qui paraît être une entrée normale : en effet elle donne dans un vestibule 1209 (Fig. 5), qui comporte, semble-t-il, un escalier (quatre marches monolithes écroulées). Sous l'escalier se trouve un puisard (1253), de 1,15 × 0,45 m, ainsi qu'un pithos fragmentaire (1214) enfoncé dans le sol : ceci évoque des aménagements de latrines comme celui qui avait été trouvé en 1979 au nord-est du chantier (1039). Dans l'écroulement sous l'escalier en 1215 ont été trouvés un fragment de rhyton (81-3057), des bouteilles et une gourde *Red Lustrous* (81-3058, 3059, 3060 et 3061) ; le vestibule 1209 contenait peu de matériel : on y a découvert un four en terre (tannour), et quelques objets, en particulier un fragment de fuseau en ivoire (81-3040), peut-être tombé de l'étage.

Dans un premier état la pièce 1201, située au nord du vestibule, avait elle aussi une porte sur la ruelle 1208, porte qui fut bouchée par la suite, rendant la pièce 1201 tributaire de 1050 (cf. fig. 6).

Le vestibule mène à la « pièce » 1206, dont la partie ouest reste à fouiller, et qui sert de passage au nord vers l'ensemble 1050-1201 ; la porte 1236, à l'extrémité ouest du mur 1210, est presque entièrement dans la berme : on ne voit qu'un montant (cf. fig. 7) ; le remplissage très dense en 1206, fait de pierres effondrées et de sable durci, recouvre un sol dont on voit les différentes recharges (niveau inférieur à 21,85 m d'altitude). Mais sous l'effondrement de pierres se trouvait un abondant matériel, surtout céramique (Fig. 8a-c) : jarres de type cananéen et *pithoi* ouverts (81-888, 889...), hydrie mycénienne (81-890), ainsi que divers petits objets : fusaioles en pierre ou en faïence (81-598...), aiguilles et poinçons de bronze (81-548, 550, 551, 613...), frag-

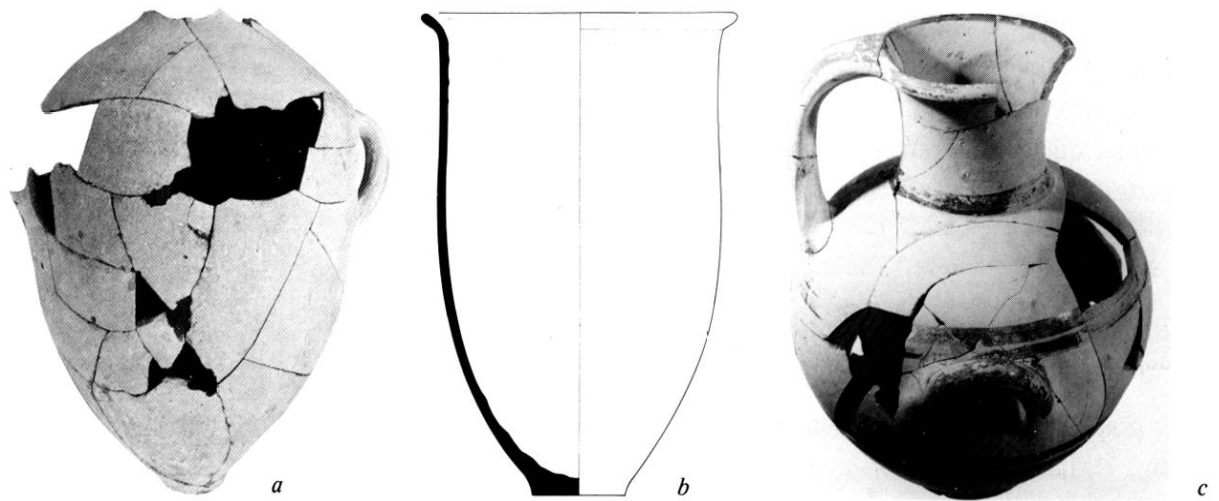


FIG. 8: Céramique de la pièce 1206. a : Jarre de type cananéen 81-889 (H. cons. 53 cm). b : Pithos ouvert 81-888 (H. 57 cm). c : Hydrie mycénienne 81-890 (H. 26 cm).



FIG. 9: Ciseaux (ou haches plates ?) en bronze. a : 81-504, de la pièce 1206 (Long. 18 cm). b : 81-17, de l'espace 1088 (Long. 23,8 cm).

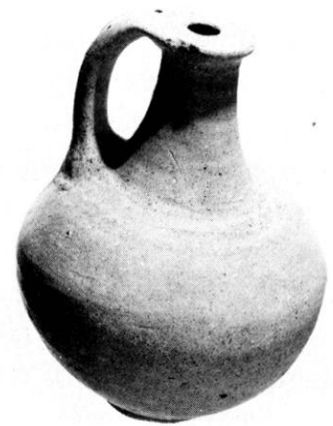
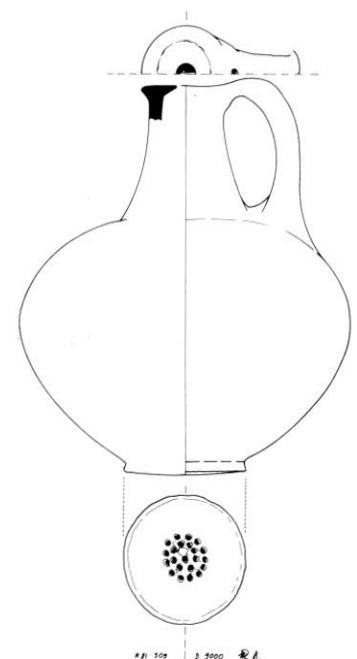


FIG. 11: Matériel de la pièce 1201 : Vase à douche 81-509 (H. 19,5).



FIG. 10: Détail des jarres de la pièce 1201 au cours de la fouille 1981, en direction de l'est et du mur 1202.



b

ment de moule en stéatite (81-549) ; on y a trouvé aussi un ciseau (ou hache plate, comme en 1088 ?) en bronze (81-504 : Fig. 9a), dont l'analyse de la patine a montré qu'elle contenait peu d'étain⁶, et on n'y observe du reste aucune trace d'utilisation ou d'emmanchement : étaient-ce vraiment des objets utilitaires ? Malgré cette abondance de matériel, il semble que la nature des sols et du remplissage, ainsi que l'emplacement de cette « pièce » au delà du vestibule d'entrée et commandant d'autres pièces, pourraient conduire à l'interpréter comme la cour de la maison : la suite de la fouille permettra peut-être d'en décider.

L'ensemble 1201-1050, dans son dernier état, n'a donc d'accès que depuis 1206 au sud, et depuis l'ouest par la porte 1235 (encore dans la berme). Cette dernière porte (voir fig. 7), située au milieu de la paroi, et encadrée de deux petites niches ménagées dans le mur, paraît constituer un accès important dans l'organisation de la maison. Trois portes ouvrent donc sur la pièce 1050, et semblent en faire un lieu de passage ; mais cela ne suffit sans doute pas à en faire une cour, et ses dimensions (environ 4,50 × 4,50 m) n'interdisent absolument pas de restituer une couverture ; d'autre part son emplacement ne paraît pas le meilleur pour une cour, dont l'une des fonctions est d'éclairer les pièces qui l'entourent. On y verrait plus volontiers une pièce commune, affectée à des activités domestiques, et au-dessus de laquelle se trouveraient les appartements du 1^{er} étage, comme au-dessus de 1201. Un matériel abondant se trouvait dans les pierres effondrées, objets utilitaires et objets plus recherchés : meules dormantes (81-789...) ; une série de petits vases à étrier, syriens ou mycéniens (81-760, 796, 797, 954, 2030, 2031, 3005, 3006... Fig. 12a) ; bols chypriotes des séries habituelles *White Slip* ; cratères et jarres de type mycénien ou de fabrique syrienne peinte (81-566, 947... Fig. 12f-g) ; et également une grande quantité de petits objets : fusaioles en os (81-607, 608, 609), aiguilles et poinçons en bronze (81-602, 603, 604...) ; une petite figurine syrienne en terre cuite moulée (81-848 : Fig. 12c) a été trouvée aussi sur le sol.

La petite pièce 1201 (2,50 m × 1,90 m) est sûrement une pièce couverte, entièrement tributaire dans son dernier état de la pièce voisine. Le rez-de-chaussée était réservé à des activités domestiques, alors que les appartements auxquels donnait accès l'escalier du vestibule 1209 occupaient le premier étage (à la suite de l'étage au-dessus de 1050 probablement ?) : ceci explique la diversité de l'abondant matériel découvert en 1201, et la superposition qu'on y a observée.

En 1201, en effet, certains types d'objets utilitaires (meules, jarres...) ont été retrouvés sur le sol, recouverts par les moellons effondrés des murs, alors que d'autres, par exemple de la vaisselle de plus petite taille (coupe à pied 81-508 : Fig. 12b), sur les pierres, sont vraisemblablement tombés de l'étage ; on a même un rouleau de toit (81-236), qui provient sûrement de la terrasse au-dessus. Au moins six jarres (brisées) de type cananéen se trouvaient le long des murs (81-698..., cf. fig. 10). La céramique syrienne, décorée ou non, est assez bien représentée (sans qu'on puisse toujours savoir si elle se trouvait en bas ou si elle est tombée des appartements à

6. Analyse effectuée par le Professeur U. Zwicker, de

l'Université de Nuremberg, que nous remercions vivement de ses informations.

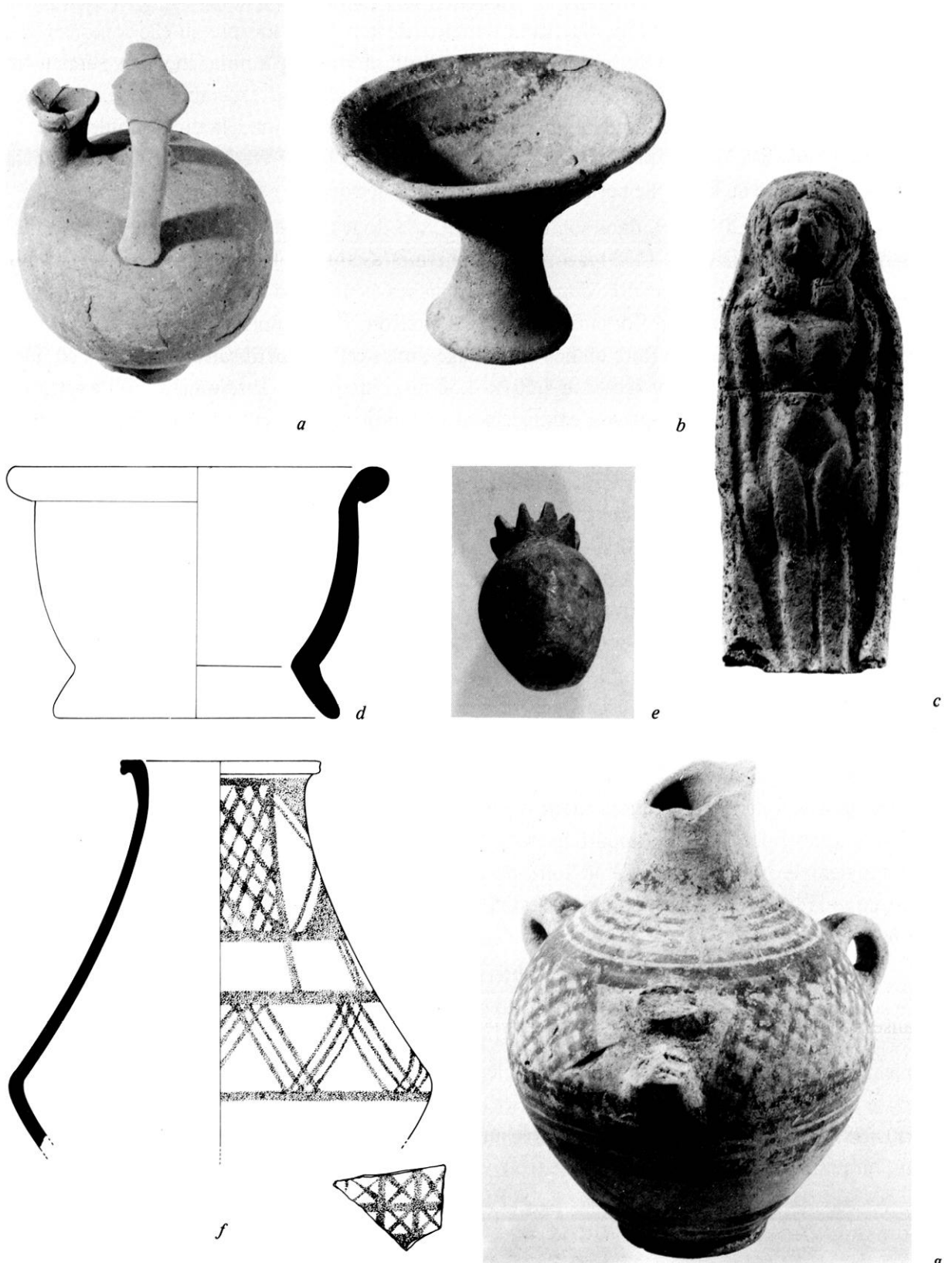


FIG. 12: Matériel de la pièce 1201. a : Vase à étrier 81-797 (H. 9,7 cm). b : Coupe à pied 81-508 (H. 11 cm). c : Figurine en terre cuite moulée 81-848 (H. 9,2 cm). d : Support de jarre en terre cuite 81-2028 (H. 11 cm). e : Grenade en ivoire provenant d'un fuseau 81-545 (H. 2 cm). f : Cratère en céramique peinte 81-947 (H. cons. 25 cm). g : Jarre à trois anses en céramique peinte 81-566 (H. cons. 18 cm).

l'étage) : outre la coupe à pied déjà citée, et le vase à oiseau trouvé en 1979 (cf. *Syria* 1982, p. 183, fig 8e : 79-RS-35), on a de petits pots sans décor (81-779), des cruches (81-634, 635, 780) dont l'une (635) paraissait posée à dessein entre deux pierres sur le sol. On citera surtout un objet très rare (heureusement intact, ce qui a permis de le tester !) : c'est une cruche en céramique assez fine sans décor (81-509 : Fig. 11), qui relève de la céramique utilitaire de luxe ; l'ouverture est très étroite, et on peut l'obturer en y posant le doigt : son fond percé de trous le transforme en arrosoir, ou peut-être plutôt ici en douche, lorsqu'on lève le doigt pour faire pénétrer de l'air ; cet objet, qui provient sans doute des appartements de l'étage, servait peut-être à la toilette ; il ne peut se remplir que si on l'immerge entièrement dans un récipient d'eau, et il mesure près de 20 cm de haut : cela suppose donc la présence de grandes jarres à large ouverture (par exemple du genre de celle qui a été trouvée en 1206 : 81-888, fig. 8b ?). On a mis au jour également de petits objets assez raffinés, tels que des fuseaux en ivoire (81-547, 596, ou 81-545 : grenade qui orne l'extrémité d'un tel fuscau, fig. 12c), des aiguilles et des épingles à œillet en bronze, des fusaioles (81-514...).

Les pièces qui, dans une maison, sont éventuellement consacrées à des activités domestiques artisanales plus encombrantes (par exemple le pressage des olives), ou au stockage, n'ont pas été localisées pour la maison décrite ci-dessus. Elles sont peut-être situées à l'ouest (si elles existent), au-delà de la porte 1235 ; il est peu vraisemblable qu'on doive les localiser plus au sud, en 1221 et 1222, dont le nord est fermé par un mur continu 1217.

c) Pièces 1221 et 1222 (Fig. 13-14)

Quel que soit le rattachement de ces deux pièces, elles forment déjà un ensemble intéressant. Plus que deux unités séparées, il s'agit davantage d'une vaste pièce, divisée par une cloison 1227, sans fondation (peut-être un simple muret). La difficulté d'interprétation générale de cette zone tient en particulier au fait que la rupture de pente moderne s'accroît à cet endroit (alors que les niveaux antiques sont en pente moins forte), et que tout a été bouleversé par des pillages et des destructions anciennes. Dans le niveau d'effondrement au-dessus du sol ont été retrouvés encore des aiguilles et des épingles à œillet en bronze (81-552, 555 : Fig. 14b, 556, 563...), une lampe-coupelle (81-558), un cylindre-sceau en stéatite (81-561 : Fig. 14a)... Sur le sol lui-même, en 1222, se trouvaient une vasque de pierre circulaire (faite d'une dalle sur laquelle reposaient des pierres de chant) et une jarre enterrée dans le sol jusqu'au niveau des anses (81-3025 : Fig. 13, cf. fig. 5 au deuxième plan) ; on a relevé aussi une céramique assez abondante (céramique chypriote en particulier), beaucoup de fusaioles en pierre (81-625, 626, 627, 800...), ainsi que d'autres poinçons et aiguilles de bronze...

En 1221 on a retrouvé une jarre de type cananéen (81-964), ainsi qu'un support de jarre (81-966), encore en place. Et surtout, dans l'angle nord-est, se trouvait un squelette d'enfant dont il manquait toute la partie inférieure : le mauvais état de conservation, et le fait qu'il ait été à la limite de la fouille dans une zone perturbée, rendent pour l'instant difficile son interprétation : il était peut-être sous le sol de 1221 (sol mal conservé), mais on ne voit pas de tombe construite.

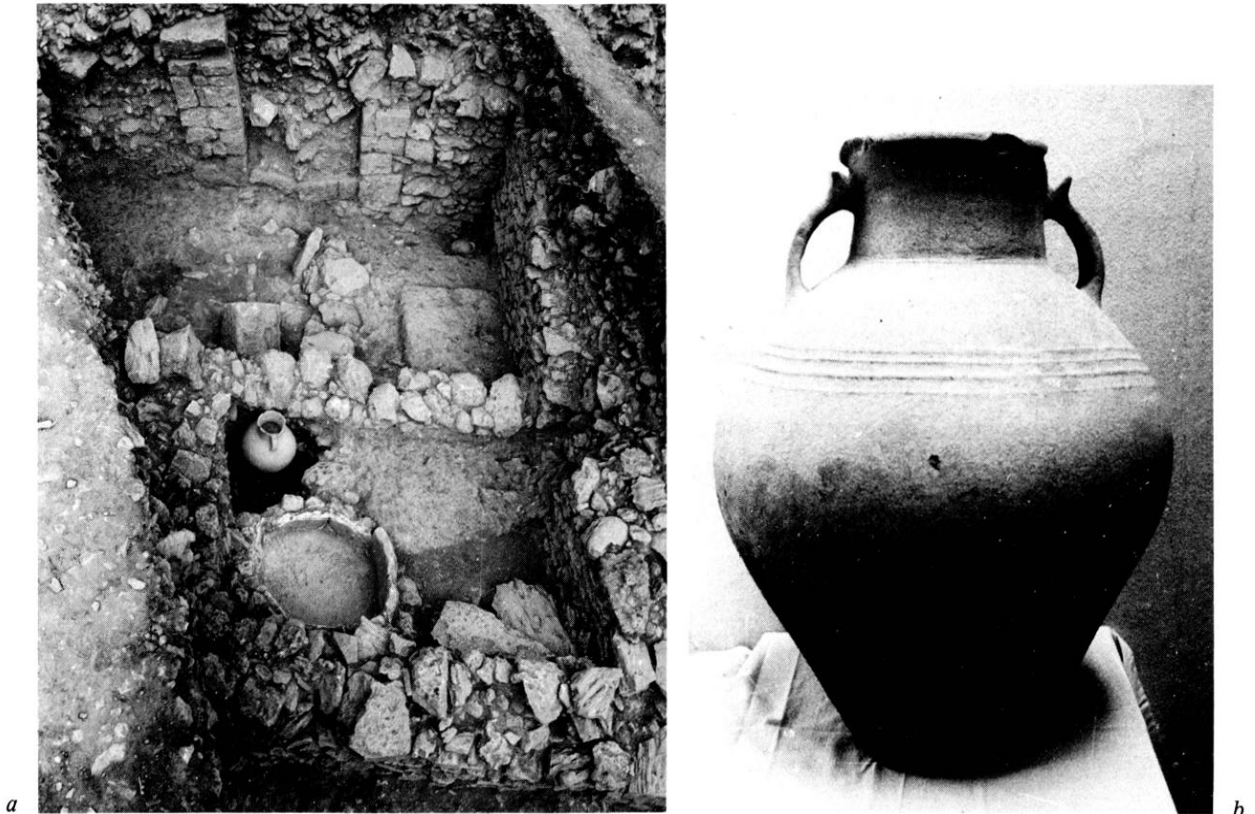


FIG. 13: a : Ensemble 1221-1222 avec ses aménagements (bassin 1231 et jarre 81-3025), vu vers l'ouest : au fond, porte 1219 dans la berme. État 1981. b : Jarre 81-3025 (H. 55 cm).

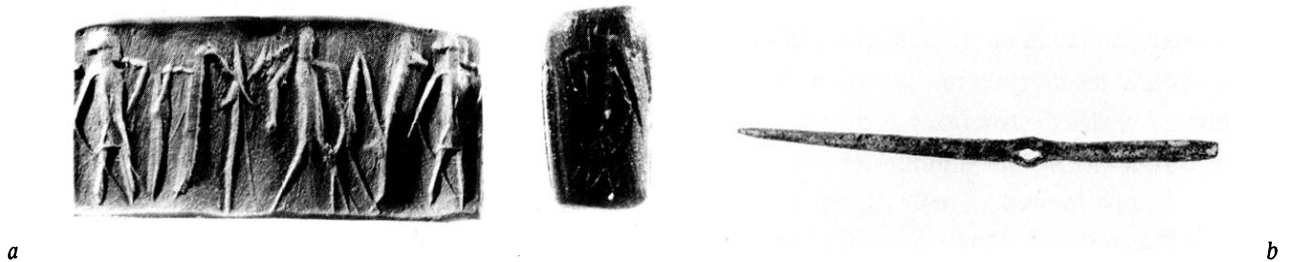


FIG. 14: Matériel de la pièce 1222. a : Cylindre en stéatite 81-561 (H. 2,3 cm). b : Épingle à œillet en bronze 81-555 (Long. 8,4 cm).

L'interprétation de cet ensemble 1221-1222 ne pourra se faire qu'en reprenant la fouille, puisque vers le sud et l'ouest, on n'a pas atteint les limites, cachées encore par les bermes : et en particulier vers le sud, on ne peut dire encore quel est le lien avec l'espace que l'on a commencé à dégager en A 2a/4. Mais on peut déjà reconnaître ici une zone artisanale et utilitaire, qui ne paraît pas liée à la maison située au nord, mais plutôt à un ensemble de l'ouest auquel mènerait la belle porte 1219 ; on ne voit actuellement aucun accès depuis l'est sur la ruelle 1208. Comme on l'a vu plus haut, la qualité de la construction et la technique qui caractérisent cette

porte 1219 font penser à certaines portes d'entrée principales sur une rue : seule la suite de la fouille pourra permettre de dire si l'on a de l'autre côté de cette porte une voie de circulation publique qui marquerait la limite de l'îlot, ou un espace privé, cour ou jardin.

d) Maison à l'est de la cour 1051 et de la rue 1208 (Fig. 15)

La fouille a révélé en A 1b/4 et A 1a/1 une nouvelle « maison », dont on n'a encore qu'une partie (le reste est caché sous la berme à l'est, et sera exploré lors des prochaines campagnes) : les pièces 1241 et 1242. On entre dans 1241 par une large porte 1250 (1,03 m de large), aux montants faits de blocs taillés, avec des mortaises pour supporter les poutres de bois (détail visible en particulier sur le montant sud), selon une technique maintenant bien connue pour Ougarit. Dans un premier état, la pièce 1242 ouvrait elle aussi sur la rue par une porte 1247 (large de 0,88 m), qui fut ensuite bouchée en même temps que l'on observe une réfection du mur 1240.

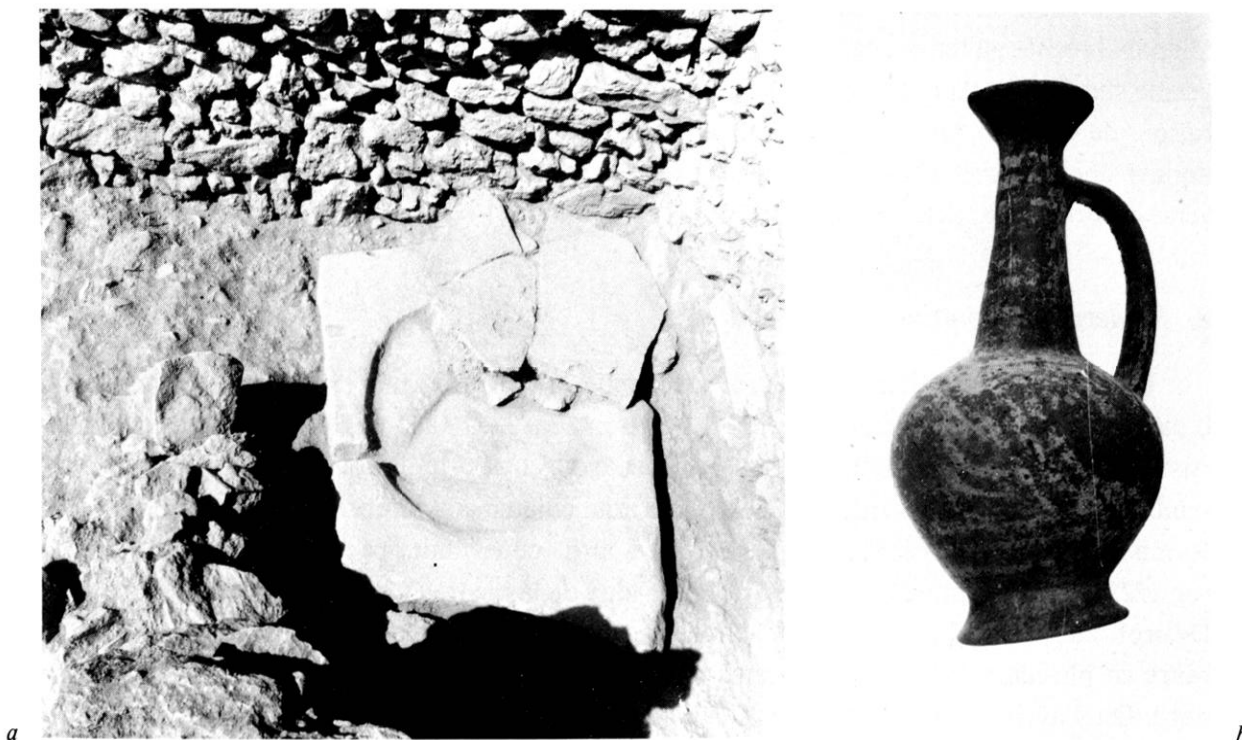


FIG. 15: a : Dalle de pressoir 1251 dans l'angle nord-ouest de la pièce 1052, au cours de la fouille 1981 (Dim. de la dalle : 1,28 × 0,97 m). b : Flacon chypriote en *Base-Ring* II 81-3386 (H. 14,5 cm).

Dans la première pièce (1241) se trouvaient encore en place des jarres (cer. 32, 35), et des objets de bronze assez variés : petites pinces (81- 3217), couteau ou rasoir à lame arrondie (81-3221), aiguilles (81-3079, 3216), ainsi qu'une meule (81-3305), un bassin (1252), mais aussi un rouleau probablement tombé de la terrasse : cette pièce (4 × 5 m environ) devait être couverte.

Une porte 1244 mène à la pièce 1242 au nord ; en réalité cette pièce, profonde de 3,50 m en moyenne (on ne connaît pas son autre dimension, la partie est étant encore à fouiller, mais on a

déjà 4 m d'est en ouest), est elle-même séparée en deux par un petit mur 1249 (très endommagé), qui ménage un espace réduit (1052) au fond. Cette partie 1052, profonde de 1 m environ, s'appuie au nord sur le mur continu 1023, mitoyen avec la pièce de stockage 1049 de la maison située au nord ; le sol très caillouteux supporte dans l'angle nord-ouest une dalle rectangulaire (1251), de 0,97 m sur 1,28 m, creusée d'une dépression circulaire peu profonde (environ 0,87 m de diamètre) et munie d'un canal d'écoulement vers le sud (c'est-à-dire du côté où l'interruption du petit mur de séparation 1249 laisse suffisamment de recul pour travailler) : il s'agit probablement d'une installation de pressoir (Fig. 15a). Dans le reste de 1242 (le renforcement nord-est servait probablement de placard), a été trouvé un matériel abondant : céramique chypriote *Base-Ring* (81-3386 : Fig. 15b, 3291) et *White Shaved* (81-3288, 3289, 3290), céramique syrienne peinte ou sans décor (cratère 81-3235, vase à étrier 81-3234), des objets de bronze (anneau 81-3218, épingle à œillet décorée de fil enroulé 81-3121), pour ne citer que quelques exemples.

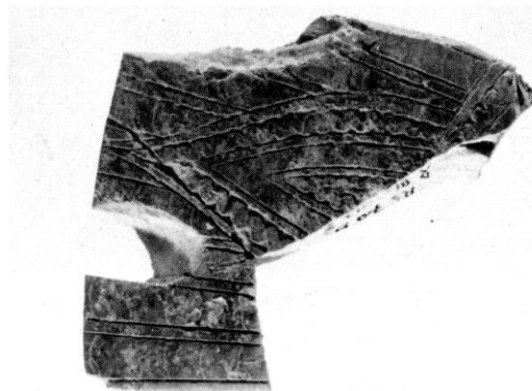
L'ensemble 1241-1242 est limité au sud par le mur 1243, qui servait de mur de terrasse et qui a mal résisté au temps, car il est poussé fortement par le poids des terres qui le font pencher vers le sud (il est encore partiellement recouvert à l'est par la berme que l'on a laissée pour des raisons de sécurité). Quant à la pièce 1224 située au sud de ce mur, il est encore trop tôt pour en donner une interprétation, puisqu'elle est en partie recouverte par la berme est-ouest qui traverse encore le chantier.

e) *Huilerie 86 et tombe 1246* (Fig. 16-19)

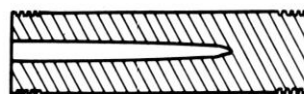
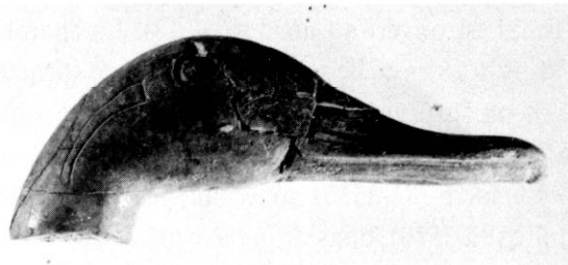
Une installation d'huilerie avait été reconnue (*Syria* 1982, p. 185) au nord de la rue 35. L'extension de la fouille dans les carrés A 1a/4, A 2a/3, D 1a/1 et D 1b/2 a mis au jour un espace beaucoup plus étendu, qui ne paraît pas avoir comporté de constructions d'habitations semblables à toutes celles que l'on a explorées immédiatement au nord. Cet espace affecte une forme légèrement trapézoïdale d'environ 7 à 8 m de côté, limité par le mur 1229 au nord, la rue 1228 à l'ouest (mur 2), le mur 38 à l'est le long de la pièce 41, et au sud la rue 35 déjà citée. De profondes fosses l'ont fortement endommagé, en particulier au nord-est (1237), et fait disparaître en plusieurs endroits les niveaux archéologiques sous l'écroulement des murs situés au nord. On y avait trouvé dès 1978, entre autres choses, des objets provenant du pillage du sanctuaire situé à une dizaine de mètres au sud (*Syria* 1982, p. 170-173) ; les travaux de 1981 ont mis au jour d'autres documents de même nature : une figurine fragmentaire en terre cuite (à vrai dire assez informe : 81-3078), mais surtout d'autres fragments du « support cultuel » dont on avait trouvé une partie en 1978 (78-41 + 81-3659 : Fig. 17a), donnant une figuration beaucoup plus parlante (bien que l'objet soit encore incomplet). On y voit un personnage debout marchant vers la droite, vêtu d'une longue robe enroulée, le bras gauche replié dans le vêtement, le bras droit levé devant la poitrine faisant un geste de bénédiction de la main ouverte vers l'extérieur ; au-dessus de sa tête s'étendent les ailes ouvertes du disque solaire ; la comparaison avec d'autres documents trouvés à Ougarit (en particulier la stèle dite du « Ba'al au foudre », la « stèle de



FIG. 16: Partie sud du chantier, en direction de l'est, avec la rue 1228-42 donnant dans la rue 35 : à droite le sanctuaire (au premier plan le porche 46 et le couloir d'entrée 45) ; à gauche l'huilerie 86 avec la tombe 1246 et l'espace 1237. État 1981.



b



c

FIG. 17: Matériel de l'espace 1237. a : « Support cultuel » (incomplet) 78-41 + 81-3659 (H. cons. 46 cm). b : Fragments d'une boîte en ivoire 81-3113 (L. tête 9 cm). c : Objet en ivoire 81-3026 (L. 6 cm).

l'alliance »...) engage à y voir une représentation du roi dans sa fonction sacerdotale⁷. On a également d'autres objets dont certains sont de grande qualité : un fin bracelet de bronze (81-3076), des fragments de vases d'albâtre (81-765, 3033, 3034, 3285 qui recolle avec le fragment déjà connu 78-109), une tête de cervidé en terre cuite (81-3271), des vases miniatures (81-3115...), des objets d'ivoire (81-3026 : Fig. 17c) dont le plus remarquable est une très belle boîte fragmentaire en forme de canard (81-3113), comme on en trouve dans de nombreux sites du Levant à cette époque (mais il s'agit ici d'un type rare, avec des ailes) : Fig. 17b.



FIG. 18: Espace 1237 et huilerie 86, avec, à droite, les dalles de la tombe 1246 ; à gauche, la rue 41 (vue vers le sud). État 1981.

En A 2a/3, la présence de deux dalles plates (1,19 × 0,97 m, et 1,58 × 0,61 m), l'une rectangulaire, l'autre arrondie d'un côté, a révélé le haut d'une tombe (1246), dont le dromos d'accès est ouvert au nord (Fig. 18). La chambre, construite en pierres de petite taille, mesure 1,71 × 1,13 m ; elle se prolonge par une sorte de boyau de 0,50 m de haut et de large, qui prend de façon surprenante dans l'angle sud-est, et qui est également recouvert de dalles ; on pense à un tunnel creusé par des pillards, mais ce boyau a servi également à des inhumations : une grosse jarre (81-3526) contenait des fragments de céramique et des débris d'ossements d'un adulte (81-3510), dans de la terre mêlée de cendres ; en outre elle renfermait des fragments d'une petite jarre ronde (81-3525 : Fig. 19a) avec quelques ossements d'enfant (81-3516). A côté, on a mis au jour également des restes d'une troisième inhumation (81-3517) avec les débris d'une

7. Cf. M. Yon, « Ba'al et le roi », *De l'Indus aux Balkans, Recueil J. Deshayes*, Paris ADPF (sous presse).

autre jarre. La chronologie de la tombe construite n'est pas facile à déterminer, car elle avait été pillée depuis bien longtemps ; mais dans la zone qui l'entoure, ainsi que dans une fosse située à quelques mètres au nord, on a trouvé beaucoup d'objets dont certains, datant de la transition Bronze Moyen-Bronze Récent, appartenaient sans doute au matériel funéraire initial, pillé et répandu parmi d'autres objets plus récents : céramique chypriote *White Painted V* (81-3328, 3457, 3458 : cf. au même endroit en 1980 un flacon 80-RS-68), ou de nombreux petits flacons syriens avec un pied en bouton (Fig. 19d) recouverts d'un engobe noir, gris ou rouge (81-3308 à 3319, 3447, 3448...), et de petits pots sans décor (81-3329, 3330... : Fig. 19b-c), ainsi que de la céramique du Bronze Récent, en particulier la céramique chypriote habituelle (*White Shaved* : 3324, *White Slip* : 81-3325, 3326) ; on a aussi de nombreuses lampes-coupelles (81-3286, 3287, 3294, 3353 à 3363, 3472...). Il est vraisemblable que cette tombe 1246, sans doute plus ancienne que les installations de l'huilerie qui fonctionnait au Bronze Récent (mais peut-être pas dans le dernier état de l'occupation : voir *Syria* 1982, p. 186), date de la fin du Bronze Moyen ou du début du Bronze Récent ; pillée au Bronze Récent, elle a sans doute encore accueilli alors quelques inhumations en jarres dans le boyau qui avait été creusé au sud-est.

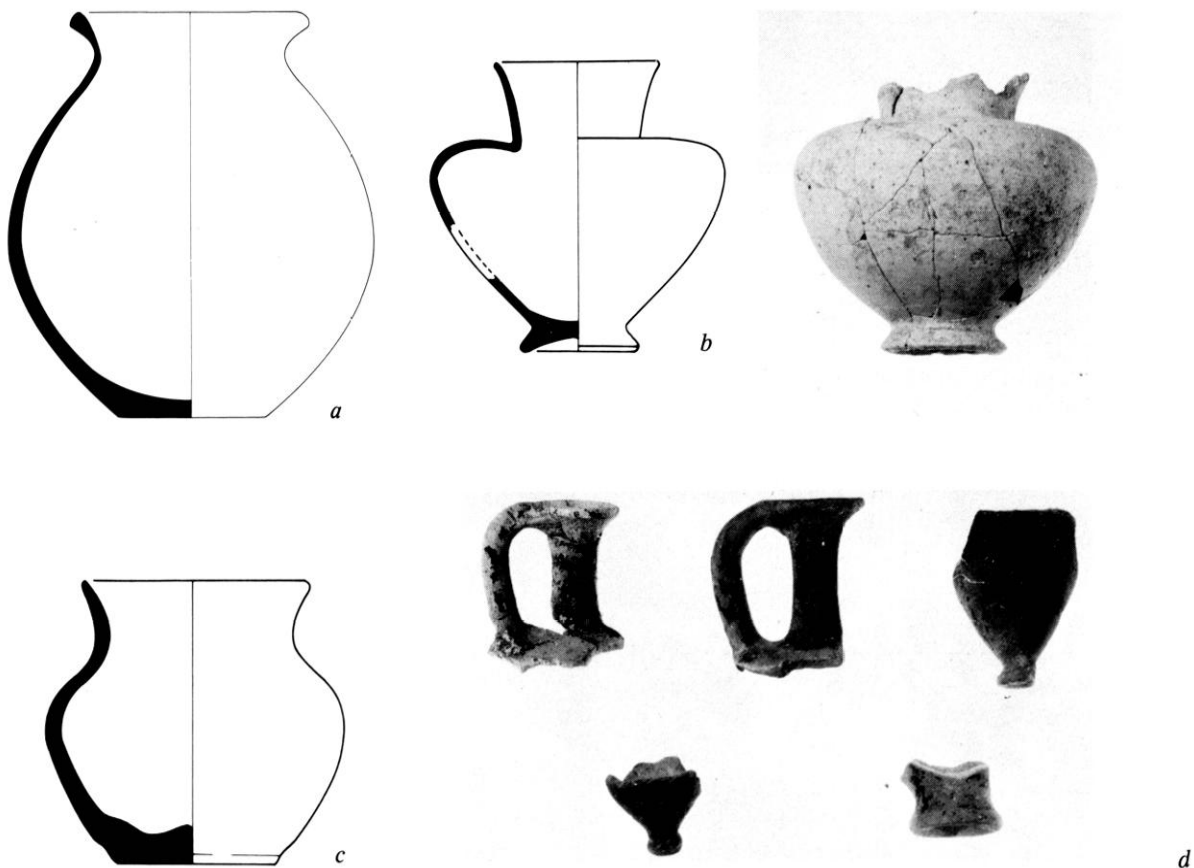


FIG. 19: Matériel funéraire. a : Jarre ronde ayant contenu des ossements 81-3525 (reconstituée. H. 18 cm). b : Petit pot sans décor 81-3329 (H. 7 cm). c : Petit pot sans décor 81-3330 (H. 6,8 cm). d : Petits flacons à engobe gris ou noir 81-3309, 3308, 3314, 3317, 3315.



FIG. 20: Partie orientale de l'îlot du sanctuaire, vue vers le nord-ouest : derrière la ruelle 109, pièces 110 et 106, et entrée de l'espace 79. État 1983.



FIG. 21: Angle nord-est de l'îlot du sanctuaire, vu vers le sud-ouest : rue 35 et ruelle 120-109 avec la pièce 81. État 1983.

g) « Sanctuaire aux rhytons » et dépendances à l'est (Fig. 20-22 ; cf. fig. 16)

Outre des sondages complémentaires dans la salle 36 du sanctuaire et dans l'annexe 47 (qui servait probablement de lieu de dépôt pour le matériel de culte), une analyse plus précise a été faite de l'accès au sanctuaire depuis la rue 35. On avait vu déjà que, dans le dernier état du moins, le soubassement 12 ne portait sans doute pas un vrai mur sur toute sa longueur, mais plutôt qu'il pouvait servir de soutènement pour retenir la terre de la rue, puisque le sanctuaire est en contrebas sur la pente (la fouille en profondeur montrera du reste s'il ne s'agit pas d'un mur plus ancien). Ce « mur » 12 est recouvert à son extrémité ouest d'un mur 44, dont il reste quelques assises, en face de l'arrivée de la rue 42-1228, et qui protège ainsi le couloir 45 par où l'on pénètre dans le lieu sacré. Il apparaît même que s'appuie au sud du mur 44 un montant de porte (135), permettant de fermer l'entrée du couloir. Il reste donc en 46 un espace rectangulaire, large de 4,50 m et profond de 2 m, ouvert sur la rue : on y verrait volontiers une sorte de porche, qui pourrait être couvert (dans ce cas le soubassement 12 pourrait avoir supporté deux bases de piliers). Ainsi l'entrée en chicane, avec la possibilité de fermer l'accès au couloir 45, assurerait mieux la protection, en même temps que le porche sur la rue, avec ou sans piliers, constituerait une entrée plus monumentale qu'une simple porte (8). Naturellement, si l'on admet que le couloir 45 fait partie de l'ensemble du sanctuaire, il est nécessaire de poursuivre l'exploration de cette zone vers le sud-ouest.

Il est notable, d'autre part, en ce qui concerne l'identification de ce lieu comme sanctuaire, que l'extension de la fouille vers le sud-est a livré, entre autres choses, dans un rayon de 10 à 12 m autour de la salle 36, des objets malheureusement fragmentaires qui relèvent d'un type de matériel lié aux sanctuaires (comme ceux que l'on avait déjà trouvés à proximité vers le nord à une distance égale) : on citera plusieurs appliques murales, mais surtout la partie supérieure d'une grande stèle de calcaire sculpté, entourée d'un bandeau en relief, et où l'on voit ce qui paraît être la tiare ovale d'un personnage (dans la pièce 106, 81-5004 : Fig. 22a), ou encore le bas d'une statuette en albâtre dont il reste un pied sur une plinthe rectangulaire (dans la rue 109, 81-5011 : Fig. 22b).

Il était intéressant également de reconnaître les constructions situées à l'est de la grande salle, puisque le passage au sud-est en 55, bien qu'il soit très endommagé, laisse penser que ces constructions sont liées au sanctuaire. La fouille de 1983, complétant celle de 1981, a permis d'atteindre les limites de l'ensemble vers le nord-est, avec l'angle des rues 35 et 109-120. Pour autant que l'on puisse le savoir dans l'état actuel de la fouille, il semble que l'on entrerait depuis la ruelle 109-120 dans un espace 79 (en D 1b/3-4), partiellement exploré en 1980 (voir *Syria* 1982, fig. 9) ; il est limité au sud par un gros mur continu (mur 9), long de 12,50 m et large de 0,90 m environ, qui se prolonge jusqu'au passage 55, au sud-est de la salle 36 ; à l'autre extrémité, ce mur fait retour vers le sud-sud-ouest le long de la ruelle 109, avec un angle en pierres de taille (cf. Fig. 21 et 20 au 2^e plan). Cet espace 79, probablement ouvert, affecte une forme trapézoï-

8. Nous remercions O. Callot de ses remarques et ses suggestions à ce propos.

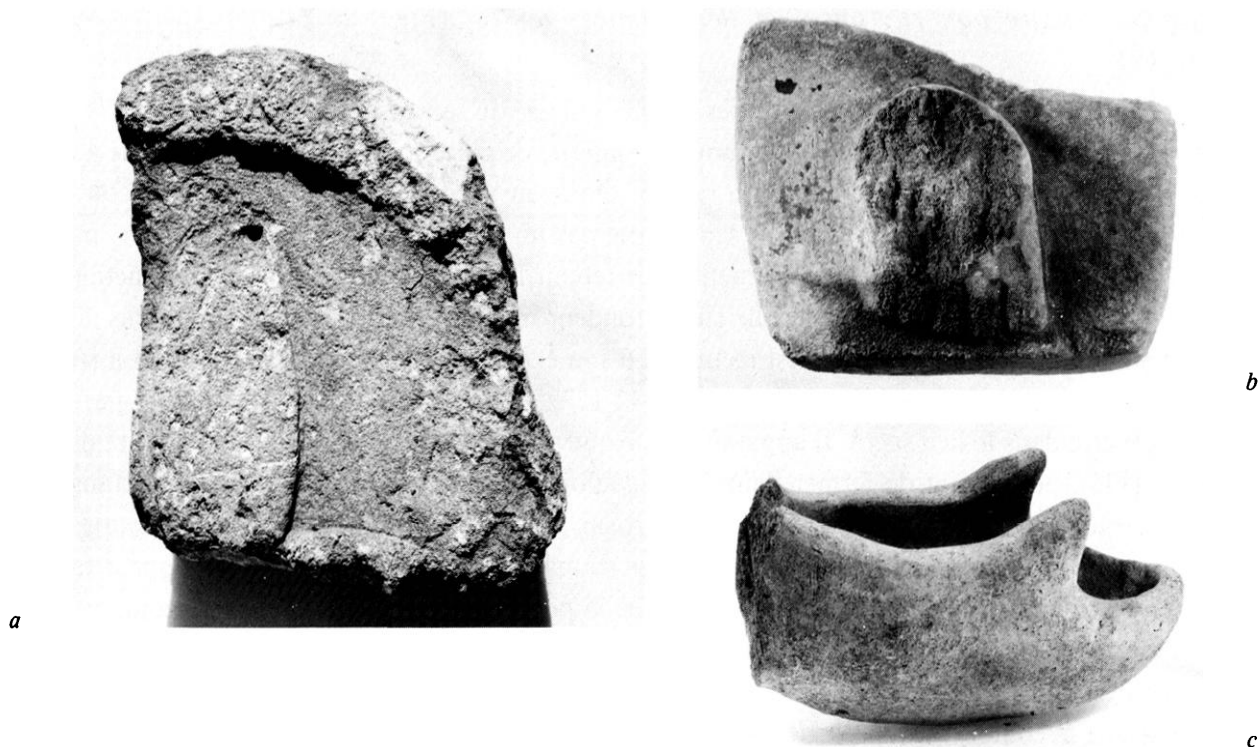


FIG. 22: a : Fragment de stèle en calcaire 81-5004 (dim. 27 × 24,5 cm ; épaisseur maximum 12 cm). b : Socle de statuette en albâtre 81-5011 (larg. max. 10,3 ; h. cons. 4,5 cm). c : Cuilleron d'applique murale avec traces de brûlé 81-5096 (L. 19 cm).

dale large de 3 à 5 m, et profonde de 5 m environ. Il donne au fond sur deux « unités » 77 et 78, longues de 4 m et larges de 1,50 à 2 m, dont l'une (78, d'où proviennent deux rhytons trouvés antérieurement : 79-RS-17 et 80-5091) paraît être un passage vers l'est et le sanctuaire, et dont l'autre (77) donne au nord par deux portes sur une pièce 52 ; cette pièce 52, large de 4 m, s'appuie à l'ouest sur l'arrière de la grande salle 36 ; on y a trouvé en particulier plusieurs appliques murales (81-5245, 5308, 5329...). Sur le côté nord de l'espace 79 se trouvent trois beaux montants de porte en pierres taillées (Fig. 23), qui ouvrent sur deux pièces contiguës : 80, très étroite et de forme trapézoïdale (environ 2 × 3,50 m), et 81, pièce carrée de 3,20 m de côté, qui occupe l'angle nord-est de l'ensemble.

La fonction de ces divers espaces et pièces n'est pas très facile à déterminer. Dans l'espace 79 ont été découverts, sur un sol d'une altitude moyenne de 19,80 m, divers aménagements et objets : un foyer 107, appuyé au mur 70 et constitué de pierres grossièrement assemblées ; une sorte de bassin 115 fait de grands tessons brunâtres ; des bols carénés (81-5098, 5099) et une coupelle (81-5097) ; une marmite noircie par le feu (81-5100) ; une applique murale avec des traces de brûlé (81-5096 : Fig. 22c) ; au sud-est près de l'entrée, des fragments d'une jarre à étrier minoenne (81-5094). On a trouvé également dans cet espace 79 de la céramique chypriote (81-5061 à 5075) et mycénienne (81-5076, 5077), mais aussi des lames de silex et d'obsidienne (81-5086 à 5092). Ainsi cet espace, qui se présente non pas comme une structure organisée mais comme un espace qui reste libre entre des constructions, et qui était sans doute à



FIG. 23: Espace 79, vu vers le nord-ouest, avec les montants de porte donnant dans les pièces 80 et 81. État 1981.

ciel ouvert, paraît avoir contenu un ameublement surtout utilitaire : peut-être est-ce l'endroit où se déroulaient les activités domestiques dont le personnel du sanctuaire ressentait lui aussi la nécessité.

Il reste à définir l'ensemble 106-110, qui occupe la partie sud du chantier, et appartient au même îlot que le sanctuaire. Comme on l'a vu, il est contenu dans l'angle formé par les murs 9 et 104 : ces murs sont d'une épaisseur inhabituelle (0,90 m), surtout pour un mur à l'intérieur d'un îlot comme le mur 9 (ceci confirmerait l'interprétation de 79 comme une cour à ciel ouvert). Sur sa face nord, le mur 9 marque un décrochement en pierres de taille, qui marque l'entrée de 78, et qui constitue aussi l'angle extérieur de la pièce 106 (le décrochement du côté sud est dans le prolongement du parement interne du mur 103) ; ces murs 9 et 104 sont construits avec beaucoup de soin, en moellons avec blocs taillés aux angles et chaînage de bois (on voit encore une assise de moellons qui, après la disparition de la poutre de bois, a glissé sans se disjoindre). Aucune porte n'interrompt le mur 9, isolant ainsi cet ensemble 106-110 des dépendances du sanctuaire, et dans l'état actuel, aucune porte n'ouvre à l'est sur la ruelle 109 (mais on n'a encore que la partie nord de la pièce 110 : peut-être y a-t-il une entrée plus au sud ?). Aucune porte non plus ne mène d'une pièce à l'autre ; la pièce 106, de 4 m × 2,50 m, ouvre à l'ouest par une large porte 121 (1,09 m), et il semble que de la même manière la pièce 110 soit munie d'une porte donnant vers l'ouest : on n'en a qu'un montant, et seule la suite de la fouille pourra permettre de déterminer à quel ensemble ces deux pièces appartiennent. Au demeurant, la fouille n'a pas été menée assez profondément pour qu'on puisse dire plus sur cet ensemble.

h) Ensembles nouveaux découverts à l'est.

La mise au jour d'une nouvelle voie de circulation 141 au nord de la rue 35, et la confirmation de la ruelle 120 au sud de cette même rue, ont fait apparaître l'existence de nouveaux ensembles architecturaux tout à fait distincts de ce que l'on avait déjà reconnu. Ils sont donc très incomplets, et l'on se contentera de les signaler, en attendant que la reprise du chantier en 1984 permette de les explorer mieux.

L'extension de la fouille vers l'est, en D 1a/3 et C 1b/1, a révélé un nouvel ensemble au nord de la rue 35. Son angle sud-ouest paraît délimité par le mur 124, dont on a déjà reconnu une longueur de 9 m (sa largeur est de 0,60 m), et par le mur 132 le long de la ruelle 141 qui remonte vers le nord. La surface explorée est trop réduite pour qu'on tente déjà une analyse de l'organisation, et de nombreuses fosses ont perturbé fortement les restes archéologiques ; cependant on a quelques éléments intéressants. On signalera en particulier, à l'est de la petite pièce 129 (de 2,50 m × 1,25 m maximum), une porte 142, large de 1,10 m, munie d'une très belle dalle de seuil (0,93 × 0,44 × 0,09 m) creusée d'une profonde crapaudine : le fait que cette petite pièce ait au moins sur trois côtés (nord, est et sud) de gros murs (le plus épais, 132, à l'ouest), et une grande porte du côté opposé à la ruelle sur laquelle elle s'ouvre, inciterait à en faire une sorte de vestibule d'entrée plutôt qu'une véritable pièce. A l'est, le long de la rue, on a commencé à dégager une pièce 138, dans laquelle a été découverte une plaque (1,90 × 1,68 m) d'enduit argileux, que les conditions de trouvaille font interpréter plutôt comme un élément tombé de l'étage ou d'une terrasse, que comme le reste d'un sol en place.

Au-delà de la ruelle 109-120, en continuant vers l'est, la fouille a commencé à révéler des unités architecturales qui annoncent un nouvel ensemble : 117, 118, 119. Mais là encore, la poursuite des travaux permettra de mieux explorer cette zone, que l'on n'a pas encore suffisamment dégagée.

*
* *

Comme on le voit, il reste encore à explorer en surface pour mieux connaître à la fois l'organisation des lieux habités, et le réseau des communications. Mais d'autre part, on a, dans bien des points du chantier, où les sols sont mal conservés et les murs parfois réduits à leurs fondations, vu apparaître des murs de niveaux antérieurs, dont on ne sait pas toujours s'ils étaient recouverts par le dernier niveau d'occupation ou s'ils ont servi de fondations aux constructions postérieures. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que le quartier d'habitation que l'on étudie à la dernière période d'occupation du tell au Bronze Récent recouvre un quartier semblable plus ancien, et en particulier que les rues importantes, comme 1038 ou 35, ont gardé le même tracé pendant longtemps.

Lyon, décembre 1983.